

COMPTE –RENDU DU GT « Elections professionnelles 2018 » **La cartographie et le vote électronique**

Le GT « Elections professionnelles » s'est déroulé le **mardi 25 avril dernier**.

L'ordre du jour : la cartographie et le vote électronique

1/ La cartographie : Le CHSCT

Pour le moment pas de création d'un CHSCT Roissy pour les douaniers : opposition de la CGT/Solidaires.

La CFTC/UNSA et FO sont **Pour**.

Pas de CHSCT « dédié » non plus pour les DIRCOFI (DGFIP) : les agents dépendront du CHSCT de leur implantation géographique.

Création d'un CHSCT pour les DOM TOM qui concernera l'Outre-Mer.

Le débat sur la création d'un CHSCT pour SEP2 est reporté (concerne le secrétariat général)

2/ Vote électronique

Le sujet a crispé les puissantes fédérations (CGT, Solidaires) sur la sécurité, la CFDT est restée floue. L'alliance UNSA/CFTC a répété son accord à ce vote mais à condition qu'il n'y ait pas de surcharge de tâches et que l'administration, elle, devra fournir un vrai travail très approfondi pour permettre un taux de participation équivalent à ceux que nous connaissons voir plus.

Au vu des premiers documents que la FD tient à votre disposition, il apparaît une véritable lourdeur dans la procédure de vote électronique (de nombreuses étapes, jusqu'à 16) : aller sur un portail, s'identifier avec une partie de son IBAN, deux mots de passe.... Tout cela risque de décourager très fortement les électeurs. Car si la sécurité est présente au rdv, cela ajoutera une vraie complexité dans la démarche qui risque de devenir pénalisante.

Mais attention, l'administration veut aller au bout de ce processus.

3/ Divers mais important !

- Parité : un décret va paraître prochainement... **pas franchement favorable, car il faudra une parité dans toutes les instances allant du ministériel au local en passant par le directionnel.**

Pas du tout évident, car nous avons des secteurs où la féminisation n'est pas forte (corps techniques...)

- La CFDT a proposé des CAP par corps et non par grade. **Nous y sommes favorables.**
- L'ANSSI a envoyé un courrier au sujet du vote électronique et ne voit pas de risques majeurs à sa mise en place au ministère des Finances.

La CFTC suivra les travaux avec une vigilance accrue.

